AR Prefecture
047-214701955-20250710-DEL0972025-DE
Reçu le 17/07/2025

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC
BP 113
47600 NERAC TEL : 05 53 97 63 53. mail : juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

Travaux de déploiement et maintenance d'un système de vidéoprotection

M.A.P.A. N° 2025/VIDEO PROTECTION-01

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : demande de deux devis, selon règlement de M.A.P.A. de la collectivité
Affichage Mairie le 22/03/2025
- Date et heure limites de réception des candidatures : lundi 19 mai 2025 à 14h
- Nombre de candidats admis à présenter une offre fixé dans la lettre de consultation : tous

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A..

Lors de sa réunion en date du 04 juillet 2025, à 09h00, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 30 juin 2025 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

M. Nicolas LACOMBE	Maire	
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
Mme. Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
M. Thierry BOZZELLI	Adjoint au Maire	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	
M. Hugues DAVID (S)	Conseiller municipal	
M. Serge ARNAUNE (S)	Conseiller municipal	

AR Prefecture
047-214701955-20250710-DEL0972025-DE
Reçu le 17/07/2025

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Anne SEILLAN	Service juridique
J. Philippe LABATUT	DST
Frédéric GIMET	DGS
Hélène MONGE	Adjointe au D.S.T.

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Le quorum est atteint : ~~NON~~ OUI
La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ne peut pas valablement délibérer.
Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :
Frédéric GIMET, Directeur Général des Services de la collectivité.

F – Rappel de l'admission des candidatures.

Nombre d'offres reçues : 2
- dans les délais : 2
- hors délais : 0
- Admises : 2

Date et heure d'examen des offres : 19 mai 2025

F - Examen des devis reçus :

Après avoir pris connaissance du RAO, la commission spécifique aux M.A.P.A:
- déclare recevable l'offre 1 TECHNIS, STECOM et SEMSAT ESI
. déclare recevable l'offre 2° INEO INFRACOM
- demande une analyse complémentaire de l'offre 1
- de l'offre 2 .....

Résultat des votes : § Pour : § Contre : § Abstentions

F – Mise au point des offres reçues :

Une mise au point avec les 2 sociétés a été organisée en présentiel le mercredi 02 juillet 2025
- TECHNIS STECOM SEMSAT ESI: 8H30 - 9H15

- INEO INFRACOM : 9H15 - 10H

Les invitations à participer ont été communiquées le 27 juin 2025
Suite aux détails respectivement délivrés au groupe de travail constitué pour l'analyse technique, et au contenu du R.A.O. qui a suivi, la C.A.O. spécifique aux M.A.P.A. peut faire son choix.

F – Récapitulatif des décisions de la commission spécifique aux MAPA :

En l'état de l'analyse, la commission est en mesure de choisir l'attributaire du lot unique :
..... INEO INFRACOM ..... au montant de ..... 300 000 .€ HT

Résultat des votes : § Pour : 4 § Contre : 0 § Abstentions 0

AR Prefecture

047-214701955-20250710-DEL0972025-DE
Reçu le 17/07/2025

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	
Patrice DUFAU	
Edith BUSQUET	
Thierry BOZZELLI	
Nolhwenn GREGOIRE	
Patrick GOUJON	
Hugues DAVID (S)	
Serge ARNAUNE (S)	

AR Prefecture

047-214701955-20250710-DEL0972025-DE
Reçu le 17/07/2025